

14 fév 2019 -15:29

## Belgica 121 : première mission scientifique menée en voilier en Antarctique

C'est le 19 février, le jour de la Conférence Internationale « Climate and Oceans preservation » organisée à l'initiative de Mme Marghem et de M. De Backer que l'expédition scientifique quittera la Belgique. Cette mission de 22 jours est menée par une équipe jeune et dynamique constituée tant d'étudiants que de chercheurs provenant d'universités francophones et néerlandophones. Son but : évaluer l'impact du changement climatique sur le Continent Blanc.

La mission s'inscrit dans le cadre du projet RECTO (Refugia and Ecosystem Tolerance in the Southern Ocean, financé par la Politique scientifique fédérale (BELSPO). La DG Environnement du SPF Santé publique a également subventionné l'expédition afin de la promouvoir auprès des médias et d'obtenir des photographies témoignages de la première expédition belge en Antarctique. L'expédition est une étroite collaboration entre plusieurs partenaires nationaux (Vrije Universiteit Brussel, UGent, KU Leuven, ULiège, Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique) et internationaux (Université de Bourgogne Franche-Comté).

Pas de navire océanographique coûteux pour cette expédition, mais un voilier : l'Australis dont la manœuvrabilité sera testée comme plate-forme de travail pour des recherches scientifiques (<http://ocean-expeditions.com/the-fleet/australis> ). Ce projet offre une nouvelle perspective sur les réactions des écosystèmes marins aux changements climatiques dans des zones restreintes à l'accès peu facile. L'expédition a pour objet d'établir un inventaire détaillé de la biodiversité dans les zones fortement exposées au réchauffement rapide. Il cartographiera également les habitats marins jusqu'à une profondeur de 100 mètres et mesurera la teneur en micro-plastique des sédiments et des organismes marins.

Ce n'est pas la première fois que notre pays joue un rôle de pionnier dans l'exploration de cette région du monde. Déjà, en 1897, Adrien de Gerlache accostait en Antarctique, à bord du Belgica. En 1959, la Belgique figurait parmi les 12 premiers signataires du Traité sur l'Antarctique. La particularité de ce traité est qu'il confère à la région un statut de protection internationale unique : il interdit toute forme de prospection et d'exploitation des ressources minérales et n'autorise sur son sol que les seules recherches scientifiques. En Belgique, c'est la DG Environnement du SPF Santé publique qui analyse les dossiers de demande de mission scientifique en Antarctique. Ces autorisations sont signées par Marie Christine Marghem, ministre en charge de l'environnement.

Cette dernière déclare : « Avec cette expédition, je me réjouis que la Belgique joue un rôle de premier plan dans l'étude de l'impact du dérèglement climatique sur la biodiversité. Les résultats des scientifiques nous permettront de mieux comprendre et de mieux appréhender le phénomène. »

Des images video seront filmées par les membres de l'équipage spécialement formés pour l'occasion. Prises de vue de la vie à bord mais aussi images aériennes et sous-marines serviront à la réalisation d'un documentaire.

-----  
Ces images pourront être mises à la disposition des journalistes intéressés. Pour en savoir plus sur l'expédition Belgica 121, visionnez le teaser sur <https://vimeo.com/257949249>

Une note de presse est disponible sur demande.

Plus d'informations sur l'Antarctique :

<https://www.health.belgium.be/fr/environnement/mers-oceans-et-antarctique/antarctique-et-environnement-des-liens-evidents>

Cette expédition contribue aux objectifs de développement durable "action climatique" (SDG 13), "vivre

dans l'eau" (SDG 14) et "vivre sur terre" (SDG 15). Plus d'informations sur [www.sdgs.be](http://www.sdgs.be)

Contact : Vinciane Charlier, porte-parole du SPF Santé publique, [vinciane.charlier@sante.belgique.be](mailto:vinciane.charlier@sante.belgique.be), Gsm : 049525254724.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement  
Eurostation II  
Place Victor Horta 40 bte 10  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 524 97 97  
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier  
Porte-parole (FR)  
+32 475 93 92 71  
+32 2 524 99 21  
[vinciane.charlier@health.fgov.be](mailto:vinciane.charlier@health.fgov.be)

Jan Eyckmans  
Chef du Service Communication externe & Porte-parole  
+32 495 25 47 24  
[jan.eyckmans@health.belgium.be](mailto:jan.eyckmans@health.belgium.be)

Heleen Vandenberghe  
Porte-parole (NL)  
+32 2 524 96 91  
+32 486 12 67 98  
[heleen.vandenberghe@health.fgov.be](mailto:heleen.vandenberghe@health.fgov.be)